

A propos de sociétés où vivent différentes classes de citoyens, je songe à la société de castes de l'Inde et aux opprimés du bloc communiste. Cela ne devrait pas exister au Canada. Il ne devrait pas y avoir ici deux classes de citoyens, soit ceux qui vivent dans des circonscriptions conservatrices ou néo-démocrates et ceux qui vivent dans des circonscriptions libérales.

Il faut qu'un gouvernement soit vraiment acculé au pied du mur pour faire de la politique sur le dos des chômeurs et penser à acheter les Canadiens avec leur propre argent au lieu d'utiliser cet argent de façon juste et honnête. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts) n'a pu décrocher que 150 millions pour son budget, mais il y a à peine dix mois, quand le ministre des Finances a fait le pitre devant les caméras de télévision, il a déniché 200 millions de dollars pour couvrir son étourderie. Mais quand vient le temps d'aider les chômeurs, il ne peut trouver plus de 150 millions.

Je voudrais profiter de l'occasion pour citer encore une fois les vues d'un Canadien illustre sur les chômeurs. En lançant la campagne électorale de 1980, il a déclaré ceci:

A l'aube des années 80, nous devons nous rappeler que notre pays n'a pas de plus grand défi à relever que la nécessité essentielle de créer des emplois, surtout pour les jeunes gens du Canada.

Ce Canadien illustre est le très honorable premier ministre et ces paroles ont été prononcées à l'Université du Nouveau-Brunswick le 10 janvier 1980. Le divorce entre les paroles et les actes du premier ministre et du ministre des Finances ne fait aucun doute.

Notre pays a besoin d'un gouvernement qui peut contrôler les dépenses et faire comprendre une fois pour toutes à l'entreprise privée que ses projets de restrictions et de reprise sont sérieux.

L'année dernière, le ministre des Finances nous a informés que le déficit atteindrait les 31,5 milliards; aujourd'hui, le gouvernement doit emprunter un dollar sur trois qu'il dépense. Année après année, le vérificateur général prévient la Chambre des communes que les dépenses du gouvernement nous mènent droit à la faillite. Je crois que le gouvernement y est parvenu, monsieur le Président. Il est clair que non seulement le gouvernement est en faillite morale, mais qu'entre ses mains les chômeurs ne sont que des pions sur l'échiquier politique. Le gouvernement est aussi en faillite financière, parce qu'il semble ne pas pouvoir contenir ses propres dépenses.

J'ai discuté du sort des chômeurs et j'ai abordé brièvement la question du déficit fédéral démoralisant. Je voudrais passer maintenant à un domaine que le ministre des Finances a complètement exclu de son budget. L'industrie minière de notre pays est en grave difficulté et il n'est tenu aucun compte de ses problèmes dans le plan d'action du gouvernement.

De janvier 1982 à novembre 1983, plus de 25,774 mineurs ont été mis à pied de façon permanente ou provisoire. Par dessus le marché, une centaine d'exploitations ou de projets miniers ont été suspendus temporairement. Alors que le secteur minier est en pleine crise, que fait le gouvernement? Absolument rien. Pas un traître mot à ce propos dans l'exposé budgétaire de 20 pages que le ministre des Finances a lu à la Chambre le mois dernier.

Le budget—M. MacDougall

Dieu sait pourtant combien les mines sont importantes pour toutes les localités du nord de l'Ontario. J'espère bien que les députés qui représentent cette partie du Canada interviendront au cours du débat pour s'opposer au budget que nous sommes en train d'étudier. On n'a rien prévu pour les milliers de mineurs licenciés dans notre région.

Monsieur le Président, au train où vont les choses actuellement au Canada, il n'y a qu'un seul programme qui soit directement relié à l'exploitation minière. Le programme de stages dans les mines qui fait partie du programme Accès-carrière, projet mis sur pied avec la collaboration de l'Association des mines du Canada, est une bonne mesure qui vise à aider les diplômés des facultés de géologie, de génie minier et de technologie minière. C'est un excellent programme qui ouvre des débouchés pour les nouveaux diplômés. C'est une excellente mesure en soi, mais qui ne procurera pas de travail à nos étudiants si nos mines sont fermées.

Monsieur le Président, le député de Nickel Belt trouve le moyen de rire parce que je m'inquiète de l'état de nos mines. Monsieur le Président, je doute que les mineurs du nord de l'Ontario trouvent cela comique.

Même avec les programmes d'emplois prévus aux termes de l'article 38 de la loi sur l'assurance-chômage, ce programme ne suffit pas à rassurer les compagnies minières dont l'avenir est incertain.

Au cours de notre dernière tournée dans ma circonscription, mon collègue de Prince George-Peace River (M. Oberle) et moi-même avons entendu des gens nous dire que la concurrence étrangère était nuisible, voire fatale pour les mines de fer du Canada. Nous avons rencontré le gérant de la mine Adams à Kirkland Lake, M. Bruce Taylor, qui nous a dit qu'il en coûtait \$10 de moins la tonne aux sociétés minières brésiliennes pour expédier leur minerai dans la région des Grands lacs qu'aux sociétés minières du nord de l'Ontario. Et on peut en dire autant pour une autre mine située à peine à 60 milles plus loin. Or donc, le minerai brésilien coûte \$10 de moins la tonne en frais de transport jusqu'aux Grands lacs que celui du nord de l'Ontario. Voilà le genre de problèmes qu'il faudrait résoudre.

Il n'en demeure pas moins que rien n'a été prévu dans le budget pour ce secteur de l'économie qui emploie plus de 200,000 personnes. Le ministre d'État chargé des Mines (M. Rompkey) ne traitera probablement pas de ce sujet, car il n'a rien à défendre. A un moment donné, le gouvernement fédéral a donné l'impression qu'il se préoccupait de l'industrie minière et il a même proposé une politique minière dans un document de travail, en mars 1982. Nous approchons du deuxième anniversaire de la publication de ce document et nous n'avons toujours vu aucun acte ni aucune déclaration au sujet de ce que fera le gouvernement. Le secteur minier canadien a le droit de se plaindre de ce manque d'intérêt?

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre, s'il vous plaît. Puis-je demander au député de parler d'abondance comme le veulent la règle et les traditions? C'est la deuxième fois que je le lui rappelle.